Question: (Obj. 2.4.3)

# Donner la définition du mot «Tenue».

### Réponse:

✓ Après le départ du coup, le tireur doit maintenir son attention sur la cible quelques instants et tenir son lâcher tout en conservant sa position.

<u>Complément d'explication donné par l'examinateur</u>: Cela permet d'estimer l'impact mais aussi de ne pas précipiter ses gestes.

Question : (Obj. 2.2.1.1)

## Expliquer la visée.

### Réponse:

- ✓ La visée désigne l'action qui consiste à aligner :
  - L'œil du tireur.
  - La ligne de mire.
  - Le visuel de la cible. (voir le visuel plutôt flou).

C

Ι

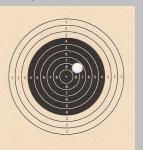
B

L

E

Question : (Obj. 1.3.4)

Donner en nombre de clics le réglage de l'impact. (1 clic=0,5 mm à 10 mètres)





Question : (Obj. 1.3.4)

Donner en nombre de clics le réglage de l'impact. (1 clic=1,5 mm à 10 mètres)





O

R

A

N

G

E

Question : (Obj. 2.1.3.2)

Expliquer la recherche de la position par rapport à la cible.

#### Réponse:

- ✓ Se placer de profil à la cible.
- ✓ Se mettre en visée.
- ✓ Puis alterner les yeux ouverts et fermés, corriger si nécessaire pour se trouver face à la cible.
- ✓ Position régulière du guidon légèrement au dessus du visuel.

Question: (Obj. 1.3.4) – (Obj. 3.2)

Donner les 4 sens de réglage d'une hausse.

#### Réponses:

✓ H : Descendre.

✓ T: Monter.

✓ L : Droite.

✓ R: Gauche.

Question : (Obj. 1.3.6)

Quelles manipulations sont à faire en fin de séance.

## <u>Réponses</u>:

- ✓ Regarder et faire contrôler par l'entraîneur que l'arme est vide. (culasse ouverte).
- ✓ Faire un tir à sec après autorisation de l'entraîneur.
- ✓ Démonter le dioptre ou hausse (pour la carabine)
- ✓ Graisser l'arme avec un feutre gras, (sauf les organes de visée et les parties en bois).

Question: (Rappel cibles Blanche et Jaune)

Donner les 6 principales règles de sécurité.

#### <u>Réponses</u>:

- ✓ On doit TOUJOURS considérer qu'une arme peut être chargée, donc DANGEREUSE.
- ✓ On ne doit JAMAIS diriger une arme vers quelqu'un.
- On ne doit JAMAIS faire confiance aux seules sécurités mécaniques de l'arme.
- ✓ Il est interdit de toucher à l'arme d'un autre tireur sans lui avoir demandé sa permission.
- ✓ Il est interdit de toucher à son arme si une personne est en avant du pas de tir ou est aux cibles.
- Il est interdit de se déplacer avec une arme chargée.